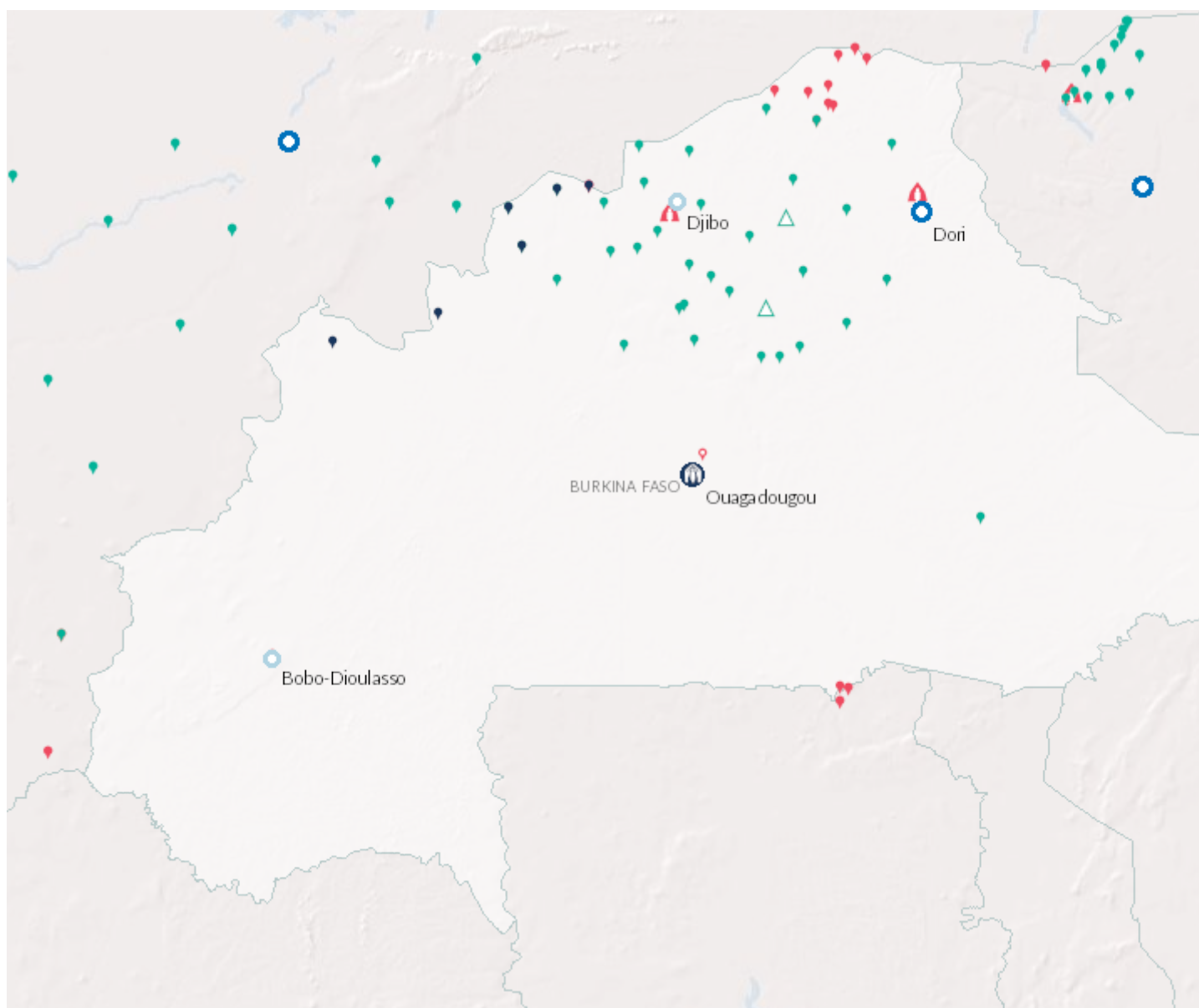


Opération: Burkina Faso



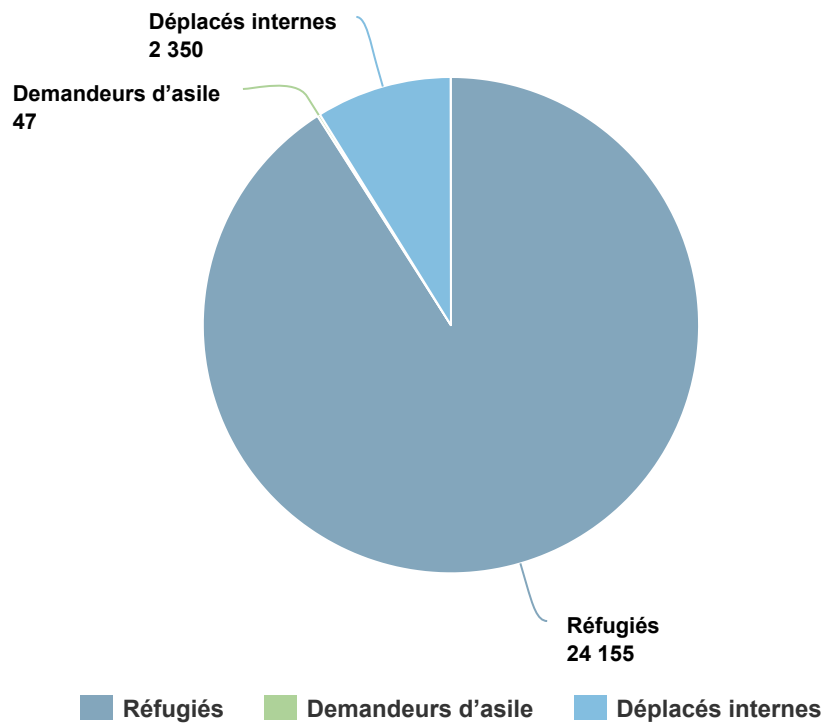
## Personnes relevant de la compétence du HCR

- 19% EN 2017

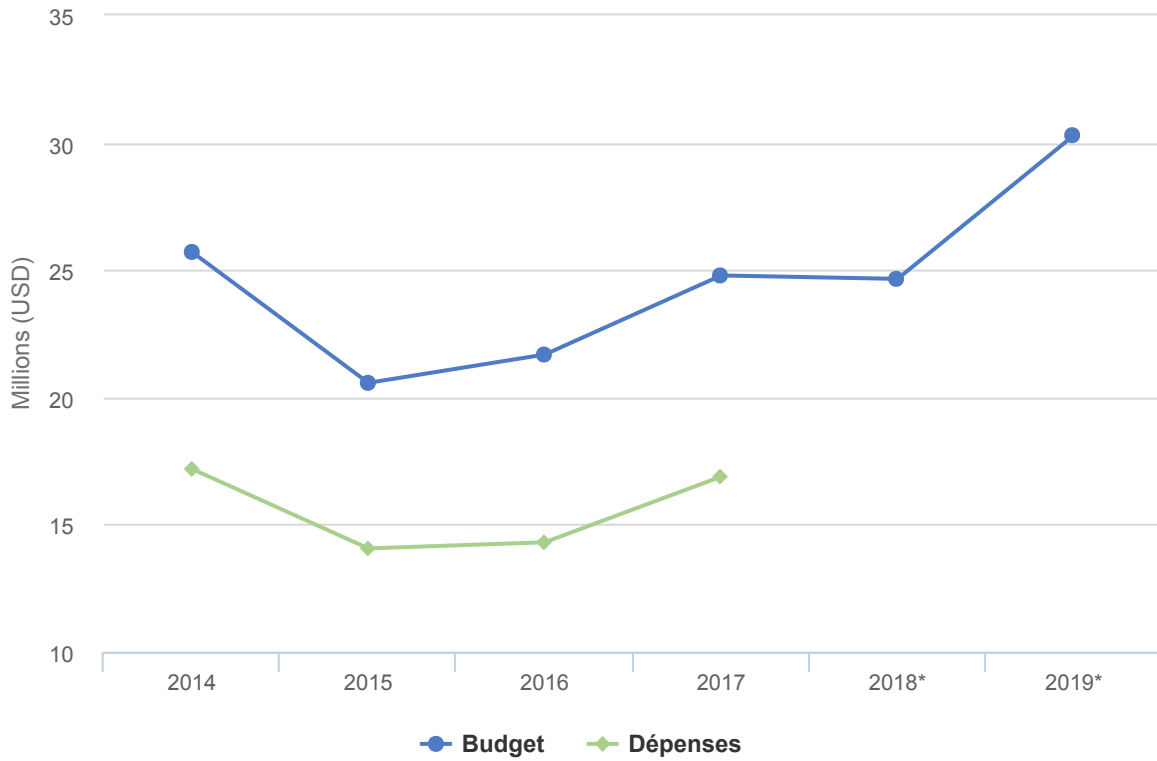
---

<b>2017</b>	26,552
<b>2016</b>	32,676
<b>2015</b>	34,160

---



## Budgets et Dépenses - Burkina Faso



## Plan Overview

L'application de mesures de sécurité rigoureuses continue de réduire les mouvements dans la région du Sahel en général et à la frontière malienne en particulier. Les relations entre les réfugiés et les populations d'accueil de la région du Sahel restent satisfaisantes et le Gouvernement du Burkina Faso continue de témoigner d'une réelle volonté d'accompagner le HCR dans toutes les initiatives destinées à améliorer la cohabitation pacifique, ainsi que la sécurité des camps et des populations d'accueil.

Le nombre de partenaires sera réduit en 2019 et l'accent sera mis sur la rationalisation des ressources et sur le maintien de services efficaces, orientés sur des solutions en faveur des réfugiés. Le plan et les activités du HCR au Burkina Faso en 2019 ont été élaborés collectivement et approuvés par toutes les parties prenantes, dont les partenaires, les réfugiés, les interlocuteurs gouvernementaux, les agences des Nations Unies et les donateurs.

Le HCR poursuit son étroite collaboration avec le Gouvernement du Burkina Faso, par l'intermédiaire de la Commission nationale pour les réfugiés (CONAREF) et du Conseil national de secours d'urgence (CONASUR). Le Gouvernement du Burkina Faso continue de remplir ses obligations en matière de protection des réfugiés et des demandeurs d'asile.

Le HCR participe activement à la mise en œuvre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) 2018-2020, en intégrant les priorités et les besoins des réfugiés qui vivent au Burkina Faso. Ces priorités portent sur la protection, l'élargissement de l'accès des réfugiés aux services sociaux nationaux, l'intégration des structures médicales et éducatives des camps dans les systèmes nationaux, l'inclusion des réfugiés dans les programmes de développement locaux et la réduction de l'apatridie.

En 2019, le HCR continuera à veiller à ce que les réfugiés soient protégés par le Gouvernement du Burkina Faso, mènent une vie sûre et digne, en harmonie avec les communautés d'accueil et obtiennent progressivement des solutions durables, par la promotion de programmes orientés sur les solutions, la réponse d'urgence à l'afflux de nouveaux arrivants, la protection des personnes relevant de sa compétence au sein des flux mixtes, et la prévention ainsi que la réduction de l'apatridie.

La promotion de l'intégration des réfugiés dans le Plan de développement national et dans l'UNDAF continuera de donner au HCR et à ses partenaires de développement l'opportunité de mettre en place des projets liés aux aspirations à long terme des réfugiés et des communautés d'accueil, ce qui en garantira la durabilité. Ces activités favoriseront la création d'un environnement de protection favorable, où les réfugiés seront en mesure de s'autonomiser.

## Principales priorités

Le HCR continuera d'améliorer la protection juridique et physique des réfugiés maliens, en donnant la priorité à la protection des enfants et des victimes de violences. Tout en recherchant des solutions durables, comme le rapatriement facilité, l'organisation consolidera le renforcement des capacités et élargira l'accès aux moyens de subsistance ainsi qu'aux activités génératrices de revenus grâce à des aides en espèces.

Le HCR facilitera l'accès aux soins de santé primaires par le biais de ses services de santé pour réduire les taux de malnutrition. L'organisation s'efforcera également de renforcer la coexistence pacifique en accordant aux communautés d'accueil l'accès aux services essentiels.

Parmi les priorités de l'année 2019, le HCR mettra en place des alternatives aux camps et facilitera l'accès à

l'enseignement primaire. Enfin, le HCR cherchera à s'attaquer aux causes profondes de l'apatridie en impliquant les acteurs institutionnels clés au niveau national.

### **Chiffres clés :**

- 80% des réfugiés ayant besoin d'être réinstallés feront l'objet d'une demande ;
  - 80% des personnes relevant de la compétence du HCR seront enregistrées sur une base individuelle ;
  - 100% des victimes de violences sexuelles et de genre bénéficieront d'un soutien adéquat ;
  - 100% des procédures visant à déterminer l'intérêt supérieur des mineurs isolés seront entamées ou menées à terme.
-